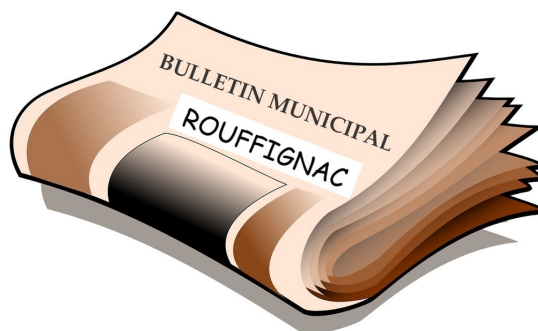


Rouffignac Infos

Photos prises par drone



Ne pas jeter sur la voie publique



	Pages
Sommaire	1
Le mot du Maire	2
Le budget	3
Les subventions. Les contributions	4
Les cérémonies	5
Le repas des aînés	6
Les travaux de voirie	7
Les travaux	8-9-10-11
Associations	12
Les associations. La bibliothèque	13
L'école - SIVOS	14-15-16
Réhabilitation de la boulangerie projet	17
La salle des fêtes	18
Les professionnels	19
La centrale du blayais	20
Infos diverses	21-22
Divers	23
Informations pratiques	24-25-26
Etat civil	27



Rouffignacaises, Rouffignacais,

Nous sommes déjà au mois de juin. Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons du soleil présagent de l'arrivée prochaine de l'été, période propice à la détente. J'espère que la venue des beaux jours nous permettra enfin de profiter des bienfaits des espaces extérieurs.

Nous voici déjà aux deux tiers de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects : le contexte sanitaire, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays me renforcent à la fois dans mes valeurs et dans mes objectifs.

Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.

Jamais autant d'élus n'ont démissionné de leurs fonctions que ces dernières années. Gérer une commune en faisant face à la complexification des procédures et la raréfaction des moyens exige de la résistance et un engagement de chaque instant pour mener à bien les projets nécessaires.

Le contexte économique difficile qui touche de plein fouet les particuliers et les collectivités territoriales n'épargne pas Rouffignac. Les coûts explosent dans de nombreux domaines : nous sommes sortis du fameux « bouclier tarifaire » mis en place par le gouvernement pour limiter les hausses des tarifs de l'électricité et du gaz.

Au niveau communal, des mesures ont déjà été prises pour maîtriser les coûts en énergie.

Soucieux de diminuer notre consommation d'électricité nous allons passer progressivement à l'éclairage LED pour tous les bâtiments communaux. Je vous annonce notre décision de procéder à l'extinction totale de l'éclairage public cet été et réduire encore le temps d'allumage cet hiver. Nous avons également diminué le temps de fonctionnement des illuminations de Noël.

Nous avons majoré raisonnablement le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, base qui conditionne l'augmentation des autres taxes, seul levier désormais de la collectivité pour augmenter ses ressources et ajuster son budget. C'est une décision difficile mais c'est une décision qui est nécessaire pour garantir notre capacité d'investissement. Je vous rappelle que la part fixée par la commune n'a pas été réévaluée depuis plus de 10 ans.

La réhabilitation de la boulangerie en 3 logements loués à l'année est parmi les sujets qui mobilisent notre énergie. Mais j'avoue que nous avons du mal à nous lancer dans ce projet.

L'adressage est désormais terminé. Globalement, pour la majorité d'entre vous les nouvelles adresses ne changent pas beaucoup des anciennes à part l'ajout d'un numéro.

Merci aux bénévoles engagés qui organisent et participent aux diverses animations communales, la bibliothèque et les associations « Création Partage et Jouer à Rouffignac ».

En ce milieu d'année 2024, je garde une vision optimiste sur nos capacités à faire encore progresser notre commune.

N'hésitez pas à solliciter vos élus en mairie.

Bonne lecture de votre 17° Rouffignac Infos.

Aux côtés de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite un très bel été 2024.

Toujours à votre écoute, bien cordialement,

Le Maire

Dominique Amiaud



Les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement

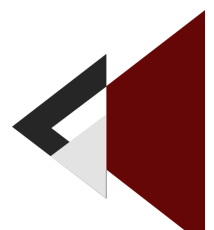
Le budget de fonctionnement retrace toutes les dépenses envisagées et les recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune pour l'année 2023.



LIBELLES		Investissements		Fonctionnement		Ensemble Investissements + fonctionnement	
		Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		99 104,62 €			333 841,04 €	99 104,62 €	333 841,04
Opérations de l'exercice	Prévus	268 764,62 €	268 764,62 €	689 441,04 €	689 441,04 €	958 205,66 €	958 205,66 €
	Réalisés	69 157,55 €	132 304,10 €	310 086,79 €	387 238,45 €	379 244,34 €	519 542,55 €
TOTAUX	Réalisés	168 262,17 €	132 304,10 €	310 086,79 €	721 079,49 €	478 348,96 €	853 383,59 €
Résultats de clôture		Déficit -35 958,07 €			Excédent 410 992,70 €		Excédent 375 034,63 €



	TOTAL BUDGET DEPENSES	TOTAL BUDGET RECETTES
Section de l'investissement	182 958,07 €	182 958,07 €
Section de fonctionnement	722 534,63 €	722 534,63 €



Subventions aux Associations	Montants
ACCA	300 €
ADMR CANTON DE MONTENDRE	450 €
COMMUNE DE ROUFFIGNAC	0 €
LA CROIX ROUGE	30 €
COMITE DES FETES	0 €
CREATION-PARTAGE	300 €
SOLIDARITE JEUNESSE (Les Bateleurs)	150 €
MAISON POP	200 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	250 €
BANQUE ALIMENTAIRE	150 €

Contributions aux organismes de regroupement	Montant
FEDERATION DEPARTEMENTALE GROUPEMENT (FDGDON)	180 €
SIEMFLA ADELFA 17 (Protection contre la grêle)	615 €
SIVOS DE CHAMOULLAC	35 360 €
SPA	254 €
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	63 €



Armistice de 1918

Le 11 novembre

Chaque année, le 11 novembre donne lieu à des cérémonies devant les monuments aux morts. Il est devenu un jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre Mondiale (1914-1918).

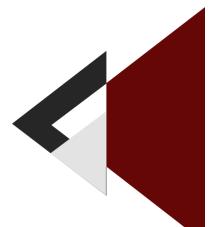
Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat.

Pour cette occasion, en cette matinée ensoleillée, une petite quarantaine de Rouffignacais(es) se sont retrouvés au Monument aux Morts pour honorer la mémoire de nos anciens disparus pendant les guerres ainsi que les morts lors des opérations extérieures en 2023.

M. Le Maire a donné lecture du message, suivie de l'appel « aux morts pour la France », du dépôt de gerbe et de la minute de silence.

Ce rassemblement s'est retrouvé ensuite dans la salle associative autour d'un vin d'honneur pour un moment d'échange.

Les toasts qui ont été dégustés, à cette occasion, ont été préparés à votre intention par la traiteuse « O P'tits Oignons » de Montendre.



Les « anciens » de la commune ont eu le plaisir de se retrouver, à nouveau, pour leur traditionnel repas en leur honneur à la salle des fêtes le dimanche 7 avril, sur l'invitation du Conseil Municipal. Vous avez été seulement 49 à partager ce petit festin sur 127 invités, soit 60 avec les élus.

Même le vocabulaire a changé : jadis on parlait de vieillards, puis il a évolué en personnes âgées, aujourd'hui on salue avec respect « nos Aînés ». Dans cette appellation en effet, il y a bien plus que l'évocation d'un âge, certes un peu plus avancé, il y a surtout le rappel d'une expérience, d'une sagesse, d'un autre regard porté sur la vie, fait de maturité et de pondération.

Ce jour est un moment privilégié et ce n'est pas un luxe par les temps qui courent.

Ce repas s'inscrit, bien évidemment, dans les traditions bien ancrées de ROUFFIGNAC. Vous avez bu (avec modération), manger (sans modération), mais vous avez aussi discuter, échanger, évoquer et tricoter les vieux souvenirs avec celles et ceux que vous n'aviez pas vus depuis quelque temps.

Le Maire et son Conseil, après vous avoir accueillis, ont laissé place à M. Fabrice COURRAUD traiteur de Baignes pour servir l'apéritif et le repas.



Menu



Apéritif et mises en bouche

Velouté d'asperge

Pis de veau en croûte à la charentaise

Trou Charentais



Noix de porc confit sauce moutarde

Garniture de légumes

Assiette de fromages et salade

Brioche perdue glace vanille et sauce caramel

Café



Bon appétit



Vins
Digestifs
Champagne



Réseaux de voirie - Investissements

Création chemin Chez Georget Taphanel	1 788,00 €
Achat poteaux, panneaux et N° de rue	11 809,38 €
Rechargement chaussée + bicouche VC 46 Chez Bruneau	6 336,00 €
Travaux La Croisette et Chez Georget VC 9 et VC 19	13 185,60 €
Reprise éclairage public le bourg 11 candélabres	14 529,46 €
	47 648,44 €

Réseaux de voirie - Fonctionnement

Enrobé 20 T Syndicat de la voirie année 2023	2 571,41 €
Point à temps Syndicat Départemental de la voirie	12 525,00 €
Location d'un cylindre (Fixation de l'enrobé) Entreprise Tardi	648,00 €
Débroussaillage des bordures de routes Taphanel	5 707,20 €
Taille des arbres l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)	510,00 €
	21 961,61 €



Plateformes poubelles

Suite à la demande des riverains, nous avons déplacé les plateformes poubelles aux lieux-dits Boisne et Chez Maître-Jean.

Terrassement, busage du fossé de la RD 154 avec des buses de récupération de diamètre 400mm disponibles au dépôt communal, coffrage, coulage de la plateforme et construction des murets.

Certains élus ont mis la main à la pâte.

Coût des fournitures : Garandeau Montendre 675,00 €



Maître-Jean



Défense incendie

Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

La commune a fait installer par la RESE 6 poteaux incendie.

Lieu-dits protégés:

- Chez Maître-Jean / Peux-Roux
- Chez Gobille / Chez Bellet
- Le Tailledis / Chez Georget
- Chez Jean-Fort / Chez Catin
- Chez Marronnier / Chez Huchet / Chez Beaulon / Chez Chemin
- Morzac

Le coût de l'installation des 6 poteaux se monte à 23 880,30 €

Le Financement devrait être le suivant:	Etat DETR	: 11 940,16 € (60%)	
	Département	: 3 980,05 € (20%)	sur le prix HT
	Commune	: 3 980,05 € (20%)	



L'adressage

Démarche d'adressage de notre commune.

La notion d'adresse normée nécessite de dénommer ces voies (rues, chemins, impasses, places, etc...), de numéroter tout le bâti - les chiffres impaires à gauche, les pairs à droite - d'indiquer le code postal et la commune.

De fait, chaque logement est localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède et par son positionnement sur cette voie (entrée principale).

L'adressage est terminé. Une attestation vous a été distribuée avec les numéros spécifiant votre nouvelle adresse. Elle vous sert de justificatif de domicile pour les différentes administrations et organismes.

Changement d'adresse en ligne sur internet :

Service-public.fr

(Permet de déclarer vos nouvelles coordonnées simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie).

Coût de la fourniture 11809,38 €



Dégât sur la route de la Sablière

Au début du printemps, un affaissement de la voirie s'est produit sur la route de la Sablière. La buse traversant la route étant cassée, l'eau a raviné sous le pavé de la voie en causant une cavité qui a fini par céder.

Un trou important est apparu d'où la fermeture de la route afin d'éviter un accident. L'entreprise est intervenue rapidement après avoir obtenu les renseignements sur la présence éventuelle de réseaux enterrés.

C'est l'entreprise SEC TP de St Hilaire de Villefranche qui a effectué les travaux pour un coût de 3 312 €.



Terrains constructibles

Les travaux de viabilisation des 2 terrains situés aux Prés de Rouffignac (devant l'atelier municipal) ont commencé dans le but de les vendre en terrains constructibles.



Domages tempête Domingos

Dans la nuit du 4 au 5 novembre, la tempête Domingos n'a pas épargné notre commune. En effet, à l'Archiprêtre, un chêne d'environ 200 ans s'est retrouvé déraciné sur la route départementale de Salignac entraînant dans sa chute les fils électriques, la conduite d'eau potable et barrant ainsi la circulation. Trois habitations ont été privées d'électricité pendant trois jours, le réseau d'eau ayant été pris en charge rapidement. En effet, avant le déblaiement de l'arbre, un protocole a été mis en place, l'intervention ne pouvant se faire qu'après le rétablissement de la ligne électrique par les équipes d'Enedis. Le département a missionné un professionnel de Saintes pour débiter l'arbre et dégager la départementale.



D'autres arbres de tailles plus petites, ont subi le même sort sur les voies communales, nos agents ont donc pu les dégager.

ACCA de ROUFFIGNAC

Nous avons prélevé : En plan de chasse

25 chevreuils ;
16 sangliers + 1 cerf sur Salignac AICA.

Avec cages
En piégeage et battues
En cages pièges

plus de 130 ragondins ;
un bon nombre de renards ;
plusieurs dizaines de pies et corbeaux.

En gibier de tir nous avons lâché :

70 perdreaux rouges et 30 gris et 120 faisans.

Avec la Fédération Départementale des Chasseurs (F.D.C), nous avons participé à introduire 140 faisandeaux type Mandchourie destinés à la reproduction. Malheureusement cela n'a pas été une grande réussite vu la canicule de cette année 2023 et malgré nos efforts d'agrainage et d'abreuvement.

Vu la chaleur de début de saison, l'année n'a pas été très productive à part le grand gibier. Espérons une prochaine meilleure saison 2024/2025.

Bonne chasse à tous pour la prochaine saison.



Jouer à ROUFFIGNAC

L'association « Jouer à Rouffignac », vous propose de venir les rejoindre tous les vendredis après-midi de 14h à 18 h à la salle des associations pour jouer aux cartes.

Pour plus de renseignements : 06 78 57 04 71



CREATION PARTAGE

Activités :

Peinture sur porcelaine, cartes (confection), pliage, travaux (d'aiguilles) divers ;
Cartonnage, couture (petits accessoires) ;
Pergamano, art floral.

Pour cette année 2023/2024 une quarantaine d'adhérentes sont inscrites.

Nous avons fait une sortie à L'ange Bleu à Gauriaguet en ce début d'avril.

La sortie pédestre aura lieu le **29 JUIN 2024** : 8 à 10 Km sans difficulté particulière. Cette randonnée est donc accessible à tous et toutes. Le départ aura lieu à 9h, retour entre 11h30 et 12 h, suivi de vos pique-niques.

L'ASSOCIATION offrira l'apéritif et le café. Venez nombreux, cette journée promet d'être agréable et sympathique. Vous pouvez nous rejoindre avec votre pique-nique pour le repas même si vous ne faites pas la marche.

Les inscriptions

Comme les années précédentes, elles se feront lors de votre présence aux activités à partir de SEPTEMBRE.

Renseignements

Mme BROUHARD Annie : 06 20 16 05 51

LA BIBLIOTHÈQUE

Comme promis, pour donner suite à la première édition de 2021, l'équipe biblio et Création-partage ont eu un grand plaisir à se retrouver pour leur deuxième « Troc-livres / Expo » le 15 octobre 2023.

Opération réussie ! Pour le bonheur des visiteurs, des organisateurs et pour notre commune.

- 2 jours de mise en place et un fond d'environ 2400 livres proposés, présentés sous 21 thématiques différentes au centre de la salle des fêtes ainsi que 7 ateliers présentés par Création-Partage sur le pourtour.

- Résultat : 160 visiteurs et 930 livres sortis et de nombreux contacts pour création-Partage.

Une belle complémentarité entre ces deux groupes ainsi qu'une belle mobilisation...

Merci à tous les donateurs, sans qui cette manifestation d'accès à la lecture gratuite ne serait pas possible...**Rendez-vous est donc pris pour 2025.**

Au cours de l'année écoulée, l'équipe biblio a toujours assuré :

-ses permanences les **mercredis de 15h à 17h**
et les **samedis de 10h à 12h.**

- Et les ateliers bois, couture, bibliothèque et lectures de conte avec l'école.

N'hésitez pas à nous rendre visite et, l'instant d'une lecture, vivre ce doux moment d'évasion qu'elle nous procure...



Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Au vu de l'effectif à la rentrée de septembre 2023 - 97 élèves contre 98 en 2022 dans le regroupement de nos quatre communes (Chamouillac, Salignac, Rouffignac et Courpignac) - l'Académie de Poitiers a fermé une classe à Chamouillac. Nous avons dû réorganiser les tâches attribuées à chaque agent ainsi que leur planning de travail. Le nombre d'élèves par classe est donc plus important.

L'enseignante Clémence FERRER a été affectée dans une autre école hors de notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Le Président est Dany ROUHAUD 1er adjoint de la commune de Chamouillac.

Les transports scolaires sont assurés par la région Nouvelle Aquitaine avec deux bus.

Le coût du SIVOS pour 2023 par la commune est de 35 360 €.

Participation pour les frais de cantine :

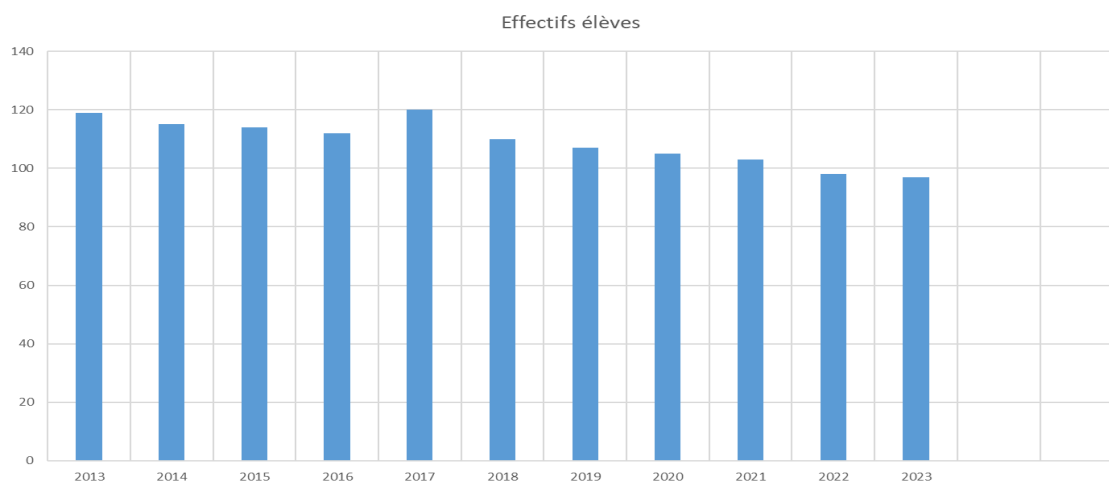
Nous versons 20 853,21 € pour Chamouillac, Courpignac et Salignac.

Nous recevons 14 446,64 € de ces mêmes communes.

Répartition des élèves par classe et communes

Chamouillac		Salignac	Rouffignac	Courpignac	Total
9 PS	10 MS	13 GS	13 CE1	13 CM1	
4 GS	11 CP	10 CE2	14 CM2		
23		24	23	27	97

Evolution du nombre d'élèves inscrits dans le R.P.I depuis 2013



2013	119
2014	115
2015	114
2016	112
2017	120
2018	110
2019	107
2020	105
2021	103
2022	98
2023	97

La garderie

La garderie périscolaire située à l'école de Courpignac est ouverte le matin à partir de 7h 15 et ferme le soir à 18h30. Le tarif est de 1,10 € de l'heure, toute heure commencée est due. La prise en charge des enfants est assurée par Mme Margaret LANDARD et Mme Sonia CARMINATI.



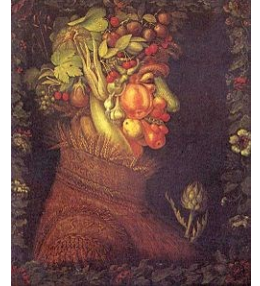
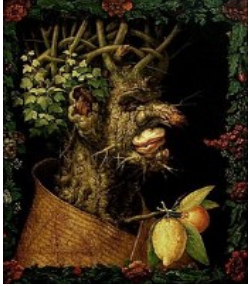
Vie de classe

Ateliers cuisine

On a fait 3 groupes, un groupe a préparé la soupe, un autre un bœuf carotte et le troisième une salade de fruits. On a calculé le prix de la soupe pour 24 et ensuite pour une personne. On a vu des tableaux de peinture de portraits composés avec des légumes. Le peintre s'appelle ARCIMBOLDO. Il représentait les saisons avec des têtes en légumes. Alors nous aussi on a fait des portraits, avec de vrais légumes.

La classe

Devinette : retrouver le nom de chaque saison représenté sur chaque tableau de peinture



Calcul du prix de revient de la soupe de la cantine

5 kg de pommes de terres 4,75€	2 kg de carottes 2,99€	poireaux 7,50€	branches de céleri 2,00€
→ 5 soupes	→ 3 soupes	→ 3 soupes	→ 10 soupes
$4,75 \div 5 = 0,95€$	$2,99 \div 3 = 0,99€$	$7,50 \div 3 = 2,50€$	$2 \div 10 = 0,20€$

bouillon cubes 1/4 3€
→ 7 soupes
 $1,43 \div 7 = 0,20$

1 soupe 2,84€ → pour 24 personnes

0,95€
+ 0,99€
+ 0,50€
+ 0,20€
+ 0,20€
<hr/>
2,84

→ pour 1 personne
 $2,84 \div 24 = 0,11€$



Vie de classe

Cette année nous travaillons sur le thème du sport et de la santé Conseils en santé et vie quotidienne

A l'école de Rouffignac on a appris à s'entendre ensemble à être polis à jouer ensemble et à travailler ensemble .

A cette école on est tous amis, on peut ne pas être d'accord mais on ne doit pas se battre pour autant. Même si des fois quelqu'un a des défauts il faut quand même les accepter car si on est tout le temps méchant avec les autres personnes ne voudra d'une personne méchante .

Olympe Landart CE2

Ne pas se dire des méchancetés. Ne pas être violent. La vie n'est pas faite pour se disputer.

Julie Cantegrit CE1

Pour bien manger il ne faut pas, manger du sucre parce que c'est pas bien pour les dents et la santé. Évitions les boissons sucrées, évitions surtout le Red Bull et le Nutella et tous les bonbons.

Alice Dumant CE1 et Louise Denechaud CE2

Faire du sport tous les jours pour avoir de la force, pour se sentir en forme, pour se sentir en bonne santé, pour s'oxygéner la tête.

Flavie Tonin CE1

Tous les jours on doit faire du sport. Il faut marcher au moins 2 heures ou 1 heure si on a mal quelque part. On peut aller à Basic Feet à Jonzac pour se faire des muscles ou aller à la piscine des Antilles faire du vélo dans l'eau ou de la musculation en haut, dans la salle de sport. On peut faire du vélo sur route, faire de la voile, faire de la trottinette.

Lucas Rolland CE2

Regarder moins d'écran c'est bon pour la santé et on peut faire plein d'autres choses comme du sport, jouer à des jeux de société, faire du dessin, aller dehors, faire de la musique, jouer aux barbies, faire de la musculation.

Madeleine Coulon CE1

Salut, tous les jours il faut lire comme ça après on peut arriver à lire vite.

conseil de LAURELINE GUICHARD CE1

Visite au Paléosite de St Césaire

On a appris à fabriquer des maisons comme les hommes de la préhistoire. On a vu un film qui racontait la vie d'une femme de Neandertal qui recherche son bébé. Dans une salle on a entendu la voix de Pierrette, celle qui a été retrouvée à St Césaire. Elle a vécu il y a 36 000 ans, c'était une néandertalienne. On a vu un mammouth un rhinocéros et des huttes construites avec des défenses de mammouths. C'était des faux.

Clara Cordier CE1



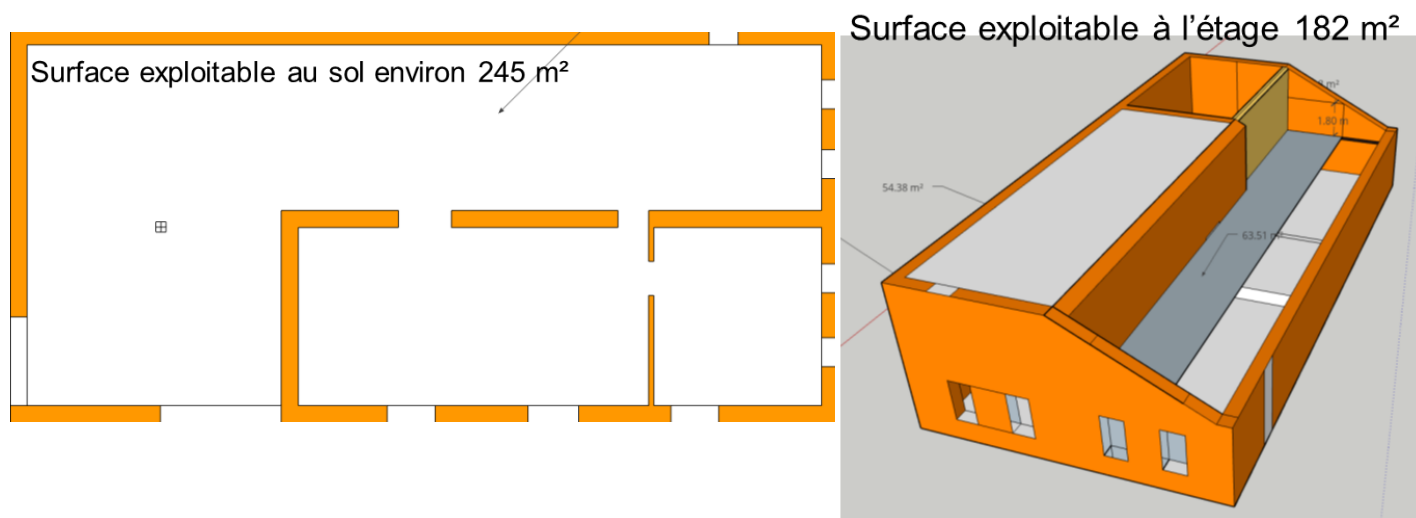
Etude de faisabilité (SEMDAS)

Les élus de la commune de ROUFFIGNAC souhaitent réhabiliter un bâtiment localisé à l'entrée de son centre-bourg afin d'y développer une offre de logements communaux. Ce bâtiment est actuellement vacant. Datant des années 1910, il avait initialement une destination économique (coopérative de panification).

Projet :

*Logements, au minimum de type T3 (deux chambres et une pièce de vie).

*La commune a envisagé trois logements ayant chacun un étage avec garage et fonctionnant en autonomie.



A l'intérieur seul les murs porteurs sont conservés. Il faut savoir qu'à partir du 1er janvier 2025, la mise en location de logements considérés comme des "passoires thermiques" sera progressivement interdite. L'application de cet article représente un défi majeur pour les propriétaires qui doivent prendre des mesures pour améliorer la performance énergétique de leurs biens.

Comment la nouvelle réglementation affecte le DPE en location ?

La nouvelle loi introduit une interdiction progressive de mise en location des logements très énergivores, catégorie F ou G sur l'étiquette DPE. A partir du 1er janvier 2025, il ne sera plus possible de mettre en location un logement classé G (la classe la plus énergivore).

Ensuite, à partir du 1er janvier 2028, les logements classés F seront également concernés par cette interdiction. C'est donc un changement majeur pour les propriétaires bailleurs, qui devront réaliser les travaux nécessaires pour améliorer la performance énergétique de leurs biens avant ces dates. C'est pour ces raisons qu'il nous est imposé que seuls les murs porteurs seront conservés.

Il faut que cette réhabilitation perdure dans le temps.

Un premier chiffrage par la SEMDAS ressort à 894 261,50 € pour l'ensemble du projet : courettes fermées, assainissements et création d'un nouveau parking pour l'école.

Contrairement aux autres bâtiments communaux, ce type de travaux ne donnerait droit qu'à peu de subventions .



Fonctionnement de la salle des fêtes

Nous vous demandons:

- lors des locations de la salle de limiter le bruit à partir de 2 heures du matin. Pour cela, il vous est demandé de laisser les portes côté sas fermées pour éviter la propagation du bruit.

- de ne pas utiliser des moyens de cuisson autres que ceux fournis par la mairie et cela dans les locaux ou à proximité de ceux-ci.

Location 2023

Personnes de la commune	: 8
Associations de la commune	: 2
Personnes extérieures	: 0
Associations extérieures	: 2

Tarifs des locations de la salle des fêtes

Le responsable M. Guy Moreau vous rappelle de prévoir à l'avance vos réservations. Vous pouvez le joindre au 05 46 49 04 74 ou à la mairie **le lundi et mercredi matin**.

TARIFS	DUREE	SALLE	CUISINE	CHAUFFAGE
Fête locale	3 jours	Gratuit		
Associations de la commune 1 manifestation gratuite/an	—	—	*65 €	70 €
Salle uniquement	1 jour	65 €*	65 €	70 €
A partir de la 2ème réservation	2 jours	130 €*	130 €	130 €
Associations extérieures à la commune	1 jour	230 €	90 €	80 €
	2 jours	300 €	160 €	140 €
Personnes de la commune	forfait 2 jours	175 €		70 €
Personnes extérieures à la commune	forfait 2 jours	340 €		90 €
Cérémonies familiales: Baptême, 1ère communion, mariage. Enfants dont les parents habitent la commune et sont redevables de la taxe d'habitation	2 jours	*Gratuite	*65 €	70 €
<i>*chambre froide comprise</i>		Salle gratuite Cuisine = 90 € /24 h Chauffage = 70 € / 24 h Salle gratuite Cuisine = 90 € /24 h Chauffage = 80 € / 24 h		
RPI de Chamouillac, Courpignac, Rouffignac, Salignac de Mirambeau Réunions électorales Réunions et assemblées générales des associations cantonales à but social (3 ^{ème} âge, Anciens Combattants, UNRPA, ADMR etc.) Services Publics du canton dont dépend la commune Repas des associations cantonales à but social				
Associations à statut professionnel		Tarifs des associations extérieures		
Caution 500 €				
Caution ménage et nettoyage piano de cuisson 250 €				
Réservation 150 € pour toutes les personnes extérieures				

<p>LAROCHE Cyril Chez Gros Jean Jointeur, Plaquiste 06 79 46 48 07</p>	<p>MORICET Loïc Le Bourg Informatique: vente, assemblage 05 46 48 71 69 / 06 99 66 31 78</p>	<p>PILLET Alain Chez Bruneau Pineau, Cognac, Vin de pays 05 46 49 04 82</p>
<p>Yoan BART Chez Maître-Jean Electricité. Plomberie Energies renouvelables 06 25 41 07 84 yoanbart@gmail.com</p>	<p>LTPAC Location tractopelle avec chauffeur Terrassement – Assainissement PERODEAU Romuald Chez Maître-Jean 05 46 49 64 46 / 06 07 89 41 81 ltpac@orange.fr</p>	<p>CHRISTELLE Coiffure Le Bourg Coiffure Mixte 07 86 29 96 72</p>
<p>DUVOIS Sophie Le Bourg Potière. Au « grès » de Sophie 05 46 48 29 66</p>	<p>NOBLE Dominique Chez Gros Jean Auto-entrepreneur Espace vert. Entretien parc. Petits travaux de maçonnerie. Nettoyage de sépultures 06 66 23 22 56</p>	<p>VIEL Nathalie Domaine de La Forêt Accueil événementiel 07 86 37 75 89 nviel@orange.fr</p>
<p>ROY Thierry Chez Bonneau Electricien 05 46 49 36 23 06 85 21 25 08</p>	<p>AMIAUD FONTENAUD Maryline Le Grand Plantis Assistante maternelle 05 46 70 34 74</p>	<p>GAUTHIER Hervé Chez Boiteau Vin de pays, rouge, rosé, blanc 05 46 49 46 81</p>
<p>RAUX Laurence Chez Dumaine Architecte 05 46 49 20 59 / 06 71 22 92 02 Laurence.raux@wanadoo.fr</p>	<p>CHARENTE ALLIANCES Chez Bluget Coop Agricole 05 46 49 21 64</p>	<p>ROSE Mickaël Entreprise travaux agricoles, Battage. Chez Bonneau Philippe 06 07 21 98 76 Mickaël 06 84 86 22 21</p>
<p>AMIAUD Sébastien Exploitant forestier Abattage, débardage Travaux chez particuliers Chez Dumaine 06 74 43 80 16</p>	<p>DERIT Sébastien EURL Maçonnerie-couverture Neuf et rénovation Chez Royer Mobile : 06 31 84 97 01 Bureau: 05 46 70 50 92 eurlderitsebastien@gmail.com</p>	<p>JFBM Bardage—couverture—construction métallique Mobile : 06 35 71 20 36 sarljfbm@gmail.com</p>



Le site du Blayais a été retenu par la Direction d'EDF pour faire l'objet d'une étude **de faisabilité** en vue de l'implantation de deux réacteurs EPR2 sur ce site.



EDF a précisé que le choix des futurs sites qui accueilleront les réacteurs EPR2 sera fondé sur trois critères d'ordre technique ([source froide](#)), [foncière \(terrains disponibles\)](#) et [politique](#). Ce dernier critère portant sur l'acceptation sociale (population du territoire et ses élus) et restant l'élément déterminant fondant ce choix. Les deux premiers critères faisant l'objet d'une étude de faisabilité répondant aux critères techniques d'EDF, pour autant que le troisième critère soit avéré et robuste dans un temps allant à minima jusqu'à la désignation des futurs sites prévue en 2026.

Dans ce contexte, le président de la Région Nouvelle Aquitaine et le Directeur à l'action régionale d'EDF en Nouvelle Aquitaine sont convenus de la création d'un Comité de suivi pour structurer l'accompagnement de cette démarche dans le temps.

Ce Comité a pour mission de contribuer à la dynamique d'acceptation de ce projet qui a conduit EDF à valider le principe de la candidature du site du Blayais. Mais aussi de prendre des initiatives au nom du collectif pour soutenir ce projet dans un temps long, avec notamment l'objectif de faire converger les actions de promotion de la candidature du site du Blayais portées par EDF, la Région Nouvelle Aquitaine et tous les acteurs concernés.

C'est ainsi que cette démarche a permis de mettre en valeur la candidature du site du Blayais en moins de trois mois en fin d'année 2022 par la mobilisation des acteurs d'un territoire réparti entre les deux départements de la Gironde et de Charente Maritime. La remise d'un manifeste portant les signatures de 461 élus et anciens cadres de la centrale du Blayais à la Ministre de la transition énergétique le 22 novembre 2023 restera une étape importante de cette démarche.



Le tri biodéchets

Déchèterie

Le badge d'accès en déchèterie est réservé aux particuliers résidant parmi les 129 communes de la Haute-Saintonge dont la gestion des déchets est assurée par la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge.



Les foyers qui n'ont pas reçu de courrier peuvent le demander :

- Directement aux agents des déchèteries de la Haute-Saintonge
- Par mail : service-om@haute-saintonge.org
- Par téléphone : 05 46 48 78 34
- En ligne via notre formulaire de demande de badge



Une fois le formulaire de la demande de badge reçu complet (formulaire + justificatif de domicile), les badges d'accès sont envoyés directement à chaque foyer.

Un seul badge est attribué par foyer.

Les composteurs ne seront donnés que sur présentation de celui-ci après en avoir fait la demande (commande).

LOI ANTI-GASPILLAGE

CE QUI VA CHANGER EN 2024

À partir du 1er janvier 2024

LES BIODÉCHETS

(restes alimentaires, déchets biodégradables...)

N'IRONT PLUS DANS LE SAC NOIR ET DEVRONT ÊTRE COMPOSTÉS.

OU TROUVER UN COMPOSTEUR ?
Les composteurs individuels **SONT FOURNIS GRATUITEMENT AVEC BIOSEAUX** sur simple demande auprès de :
- Votre mairie
- Votre déchèterie
- La communauté de communes
05 46 48 78 34 ou service-om@haute-saintonge.org

JE N'AI PAS DE JARDIN, COMMENT FAIRE ?
Des sites de compostage partagés seront prochainement mis en place dans vos communes, avec un accompagnement spécifique.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU SUIVI DU COMPOSTAGE PARTAGÉ, OU VOUS AVEZ UNE QUESTION ?
Contactez le service déchets service-om@haute-saintonge.org

POUR COMPOSTER, SUIVEZ LA RECETTE !

- 1 DU VERT MATIÈRES HUMIDES**
Epluchures, restes de repas, herbes, tontes...
- 2 DU BRUN MATIÈRES SÈCHES**
Feuilles, brindilles, broyat de végétaux, copeaux de bois...
Recouvrez votre ajout par du brun pour éviter les moucheron et les odeurs !
- 3 DE L'AIR**
Grattez et brassez dans le composteur votre ajout avec les matières organiques déjà présentes.
- 4 DE L'EAU**
Maintenez une humidité suffisante dans le composteur. Après 5 à 6 mois la matière s'est totalement transformée en humus !
- 5 COMPOST**
Videz votre compost une fois par an et utilisez l'humus pour votre jardin !

BIOSEAU (50%)

COMPOSTEUR (50%)

Viandes, poissons, laitages, agrumes peuvent être présents en petits morceaux, recouverts de brun.

Mégots, sacs, matières recyclables, litière...

www.haute-saintonge.org

PROCEDURE BADGE PERDU/VOL/DETERIORE – CHANGEMENT D'ADRESSE

En cas de perte, détérioration ou vol du badge, vous trouverez ci-dessous la procédure :

Informez le service Gestion des déchets afin qu'il désactive le badge : **05 46 48 78 34** ou service-om@haute-saintonge.org

La **déchèterie** est un lieu spécialement aménagé et gardienné où les particuliers peuvent apporter certains déchets dits dangereux (bornes à l'huile de vidange, caisses pour batteries...) ou encombrants (cartons, ferrailles, gravats, bois, déchets verts...) qui ne peuvent être collectés par le service traditionnel de collecte des ordures ménagères.

Quel que soit leur mode de collecte, tous ces déchets sont ensuite acheminés vers des équipements spécialisés pour y être traités ou revalorisés.



Le calendrier 2024 des collectes

CALENDRIER 2024 DES COLLECTES

ROUFFIGNAC

ORDURES MENAGERES
à partir de 4h

SACS JAUNES
à partir de 12h

FERIE non collecté

Retrouver toutes les informations sur
<https://www.haute-saintonge.org/dechets/les-collectes>

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 L	1 J	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D
2 M	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M	31 D	31 D	31 M	31 V	31 M	31 M	31 S	31 J	31 J	31 M	31 M

Les élections Européennes.

Les élections européennes en France métropolitaine se sont déroulées le dimanche 9 juin 2024.

Ces élections ont permis aux citoyens européens d'élire les représentants au Parlement européen - ou "eurodéputés" - au suffrage universel direct à un tour, pour un mandat de cinq ans renouvelable.



Lors des élections européennes de 2019, 34 listes avaient été déposées. Après validation par le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, 38 listes ont été officiellement retenues aux élections européennes en France en 2024.

Les électeurs votent pour une liste de candidats. Chaque formation politique devait ainsi présenter 81 noms, en alternant femmes et hommes pour respecter la parité.

Vous avez été 49% à vous être rendus aux urnes, soit 160 votants sur 325 inscrits.

Vote blanc 5 et 1 nul.

Principaux résultats à ROUFFIGNAC

Noms des listes	Conduite par : Prénom et nom	voix
La France revient	Jordan BARDELA	63
Réveiller l'Europe	Raphaël GLUCKSMANN	11
La France insoumise	Manon AUBRY	10
Besoin d'Europe	Valérie HAYER	10
Alliance Rurale	Jean LASSALLE	10
Pour le pouvoir d'achat et pour la paix	François ASSELINEAU	8
Parti Animaliste	Hélène THOUY	8
Gauche réunie pour le monde du travail	Léon DEFFONTAINES	7

Suite aux élections européennes 2024, le président de la République a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale.

Cela entraîne de fait des élections législatives qui se tiendront les dimanches 30 juin et 07 juillet 2024.

Achat matériels

Achat d'un abri de bus (pas encore monté)

3 799,20 €

Achat d'une vitrine pour affichage mairie

621,60 €



Présentation du site internet de la commune

<https://www.rouffignac17.fr>

Le site internet de la commune mis en ligne en Mai 2015 a fait peau neuve. Celui-ci est plus convivial. Vous pouvez entre autre y retrouver les comptes rendus des réunions municipales, les manifestations à venir, des liens pour effectuer des démarches en ligne ...

Page d'accueil

Mairie de ROUFFIGNAC 17130

🏠 VIE MUNICIPALE ▾ DÉMARCHES ▾ VIE DE LA COMMUNE ▾ TOURISME ▾ VIE SCOLAIRE ▾ 🔍



Actualités de Rouffignac

Recensement citoyen, JDC et Service national

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Le Français qui a fait son service militaire peut le prouver à l'aide d'une attestation des services accomplis ou, en cas d'exemption, d'un certificat de position militaire.

Recensement à la mairie

- * Vous devez faire votre recensement à la mairie de la commune de votre domicile.
- * Vous devez faire la démarche de recensement vous-même.
- * Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.
- * Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :
- * Carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- * Livret de famille à jour ;
- * Justificatif de domicile ;

Votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement.

Pour plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>



	ATTESTATION DE RECENSEMENT	Imprimé n° 1907102 Lettre n° 07-10119 du 28 octobre 1997. Format : 29,7 x 21.
Le maire de la commune de ROUFFIGNAC		
atteste que M. né(e) le _____ à domicile(s) à Rouffignac (17) ,		
a demandé son inscription sur les listes de recensement ;		
a été informé(e) des conditions dans lesquelles il (elle) participera à la journée défense et citoyenneté.		
L'intéressé(e), (Signature)	Déclaré le 2017	(Cachet et Signature.)

Les informations relatives au "parcours de citoyenneté" sont consultables sur le site Internet : www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete

Travaux et bricolage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes mesures utiles pour préserver le repos et la tranquillité du voisinage. Si, malgré ces mesures, tout risque de gêne du voisinage ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que:

- les jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30;
- les samedis: de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h;
- les dimanches et jours fériés: de 10 h à 12 h.

En cas de bruits gênants, veuillez, s'il vous plaît, vous adresser à la personne concernée avant de vous plaindre à la mairie. Merci.

**HORAIRES AUTORISÉS
POUR LA TONTE ET
ENGINS À MOTEUR**

LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 12H
DE 14H30 À 19H30

LE SAMEDI
DE 9H À 12H
DE 15H A 19H

**LES DIMANCHES
ET JOURS FÉRIÉS**
DE 10H À 12H

Les Antilles de Jonzac et Mysterra à Montendre

Pour les habitants de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge, un tarif préférentiel est en vigueur du lundi au vendredi hors jours fériés et vacances scolaires, sur présentation de la carte résident ou d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez retirer votre **carte résident** à la mairie, gratuitement et immédiatement, en vous munissant **d'une photo** et d'un justificatif de domicile.





Lundi 9h à 12h - 14h à 18h
Mercredi 9h à 12h - 14h à 18h
Jeudi 13h30 à 18h
Tél/Fax: 05 46 49 44 64
09 67 30 95 59

mairie-rouffignac@orange.fr

Site de la commune : **Rouffignac 17**

La Mairie sera fermée du

12 août au 01 septembre 2024 inclus

Sous Préfecture

Sous-Préfecture de Jonzac

4 Rue du Château 17500 JONZAC

Tél: 05 46 27 43 00

sp-jonzac@charente-maritime.gouv.fr

Du lundi au vendredi de:

8h30 à 11h30 et 13h00 à 16h00.



RESE Sud Saintonge

14 Chemin de l'usine 17130 MONTENDRE

Tél: 05 46 49 42 56



EAU 17

Service assainissement individuel

6 Chemin de l'usine 17130 MONTENDRE

Tél: 05 46 92 72 52

haute-saintonge@eau17.fr



Maison POP

Maison des services

11 avenue de la gare 17130 Montendre

Du lundi au vendredi de:

9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Tél: 05 46 70 43 67

Déchetterie de Montendre

Elle se situe dans la zone industrielle du Léopard à Montendre route de Bussac Forêt.

Un badge est désormais obligatoire pour déposer vos déchets.

Tél. / Fax. **05 46 49 08 78**

Horaires été & hiver

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	9 h - 12 h 30	14 h - 17 h 30
MARDI	9 h - 12 h 30	14 h - 17 h 30
MERCREDI	9 h - 12 h 30	14 h - 17 h 30
JEUDI	9 h - 12 h 30	14 h - 17 h 30
 VENDREDI	9 h - 12 h 30	14 h - 17 h 30
SAMEDI	9 h - 12 h 30	14 h - 17 h 30
DIMANCHE	Fermée	Fermée

Services d'urgences



Gendarmerie Nationale, boulevard de Saintonge. 17130 Montendre.

Tél : **05 46 49 40 27** ou au 17

Centre de Secours, 25 boulevard de Saintonge. 17130 Montendre.

Tél : 18

Internet: <http://perso.wanadoo.fr/pompiermontendre>

SAMU : 15 ou au 112

Hôpital de Jonzac, 4 avenue Winston Churchill. 17500 Jonzac. Tél : **05 46 48 75 75**

Centre de radiologie, 23 Avenue de l'Europe 17500 Saint-Germain-de-Lusignan.

Tél : **05 46 48 00 20**

Période de juin 2023 à juin 2024



Naissances :

<i>Julia, Carola REYSSIE</i>	<i>La Forêt</i>	<i>le 22 novembre 2023</i>
<i>Valentin, Pierre, Dominique SEVERIN (JOLLY)</i>	<i>Chez la Haule</i>	<i>le 01 février 2024</i>



Décès :

<i>Jannine, Josette, Aline CRAMÉ (DÉSIRÉ)</i>	<i>Morzac</i>	<i>le 23 juillet 2023</i>
<i>Marie-Dominique, Joëlle PEROTEAU (TONIN)</i>	<i>La Neuville</i>	<i>le 23 septembre 2023</i>
<i>Jean-Pierre Alexandre CHAUMET</i>	<i>Chez Gros Jean</i>	<i>le 29 Septembre 2023</i>
<i>Jean-Louis, François PORCHER</i>	<i>Piégut</i>	<i>Le 13 janvier 2024</i>
<i>Francisco, Cypriano DIEZ-SANZ</i>	<i>Boine</i>	<i>le 21 janvier 2024</i>
<i>Stéphane, Max, HÉRAUD</i>	<i>Chez Belot</i>	<i>le 06 mars 2024</i>
<i>Marie, Madeleine, Charlotte FONTENAUD (FREUCHET)</i>	<i>Boine</i>	<i>le 26 mai 2024</i>
<i>Lavienne DJONDA (BARRIER)</i>	<i>Chez Caillé</i>	<i>le 10 juin 2024</i>

